

NeHeT

Revue numérique d'Égyptologie
(Paris-Sorbonne - Université Libre de Bruxelles)

Volume 1

2014

La revue *Nehet* est éditée par

Laurent BAVAY

Nathalie FAVRY

Claire SOMAGLINO

Pierre TALLET

Comité scientifique

Florence ALBERT (Ifao)

Laurent BAVAY (ULB)

Sylvain DHENNIN (Ifao)

Sylvie DONNAT (Université de Strasbourg)

Nathalie FAVRY (Université Paris-Sorbonne)

Hanane GABER (Collège de France)

Wolfram GRAJETZKI (UCL)

Dimitri LABOURY (ULg – F.R.S.-FNRS)

David LORAND (ULB-F.R.S.-FNRS)

Juan-Carlos MORENO GARCIA (CNRS-UMR 8167)

Frédéric PAYRAUDEAU (Université Paris-Sorbonne)

Tanja POMMERENING (Université de Mayence)

Lilian POSTEL (Université Lyon 2)

Chloé RAGAZZOLI (Université Paris-Sorbonne)

Isabelle RÉGEN (Université Montpellier 3)

Claire SOMAGLINO (Université Paris-Sorbonne)

Pierre TALLET (Université Paris-Sorbonne)

Herbert VERRETH (KULeuven)

Ghislaine WIDMER (Université Lille 3)

ISSN 2427-9080

Contact : revue.nebet@gmail.com

Laurent BAVAY, Nathalie FAVRY, Claire SOMAGLINO, Pierre TALLET

ÉditorialIII

Claire SOMAGLINO, Pierre TALLETUne campagne en Nubie sous la I^{re} dynastie. La scène nagadienne du
Gebel Sheikh Suleiman comme prototype et modèle1 - 46**Camille GANDONNIÈRE**

Chasseurs et équipes de chasseurs de l'Ancien au Nouvel Empire 47 - 69

Nathalie FAVRY

L'hapax dans le corpus des titres du Moyen Empire 71 - 94

Adeline BATSLa loi-*hp*  dans la pensée et la société du Moyen Empire 95 - 113**Frédéric PAYRAUDEAU**

Retour sur la succession Shabaqo-Shabataqo 115 - 127

Félix RELATS-MONTSERRATLe signe D19, à la recherche des sens d'un déterminatif (I) :
la forme d'un signe 129 - 167

Résumés anglais 169 - 170

« Quelqu'un tisse de l'eau (avec des motifs d'arbre
en filigrane). Mais j'ai beau regarder,
je ne vois pas la tisserande,
ni ses mains même, qu'on voudrait toucher.

Quand toute la chambre, le métier, la toile
se sont évaporés
on devrait discerner des pas dans la terre humide... »

Philippe Jaccottet, *Pensées sous les nuages*

Nehet – « le sycomore » – est une revue éditée conjointement par le Centre de recherches égyptologiques de la Sorbonne (Université Paris-Sorbonne, Paris IV – équipe « Mondes Pharaoniques » de l'UMR 8167 Orient & Méditerranée) et le Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles. Son format numérique, en libre accès, a été choisi afin de permettre une diffusion large et rapide des travaux égyptologiques. Elle est destinée à un lectorat constitué de chercheurs et d'érudits s'intéressant à l'histoire de l'Égypte et du Soudan, de la préhistoire à l'époque byzantine.

Les sujets retenus sont volontairement les plus divers possibles, représentatifs de toutes les approches susceptibles de contribuer à l'écriture de l'histoire de l'Égypte et de celle de ses interactions avec les espaces environnants.

La revue *Nehet* accueille à la fois les articles de chercheurs confirmés et ceux d'étudiants avancés, offrant à ces derniers l'opportunité de présenter les premiers résultats de leurs travaux, dans un cadre scientifique que garantit un comité de lecture académique élargi à la plupart des centres d'égyptologie francophones européens.

La revue a deux livraisons annuelles qui peuvent être soit des recueils d'articles sur des sujets variés, soit des numéros thématiques – publications d'actes de colloques, de journées d'études ou dossiers portant sur une problématique prédéfinie. Les langues de publication sont le français, ainsi que l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Les articles sont évalués anonymement par le comité scientifique de la revue, ou par des spécialistes des thèmes abordés par les contributions.

Laurent Bavay, Nathalie Favry, Claire Somaglino, Pierre Tallet

L'HAPAX DANS LE CORPUS DES TITRES DU MOYEN EMPIRE

Nathalie FAVRY *

Au sein de l'État égyptien du Moyen Empire, quelque 2000 titres administratifs, civils, religieux et militaires définissent les fonctions, les charges et les missions assumées par les membres de son administration ou encore les artisans de sa société¹. Dans le cadre des études prosopographiques modernes, la notion de « titre régulier » permet de réunir les titres exprimant des fonctions clairement définies. Dans son étude *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, M. Baud signale à ce sujet que « la notion comporte, pour le chercheur une dimension numérique : en deçà d'un seuil d'attestations minimal, on considère, peut-être à tort, que le titre ne peut remplir les critères établis plus haut, en particulier rendre compte d'une position dans l'État »². C'est en fait sur l'expression de ce regret que nous souhaitons nous attarder ici.

La recherche quantitative sur les titres de fonctions, titres exprimant une mission temporaire ou encore titres désignant plus particulièrement un métier manuel, menée depuis plusieurs années dans le cadre du programme CAPÉA a révélé l'existence d'une très importante proportion d'hapax au sein du corpus de titres³ puisqu'ils représentent à ce jour près de 40 % de l'ensemble des titres recensés. Pour limiter immédiatement l'impact d'une telle statistique, il convient d'invoquer ici les aléas de la découverte archéologique. Un titre connu à ce jour par un seul document pourrait, dès demain, voir son nombre d'attestations multiplié par la mise au jour ou la publication d'une stèle sur laquelle plusieurs individus porteraient ce même titre. Cette constatation vaut bien entendu pour l'ensemble des attestations actuellement connues. Toutefois, nous nous proposons de passer outre cette restriction documentaire et de réfléchir à un ensemble de cas dans lesquels l'attestation unique aurait une véritable raison d'être.

La structure du titre unique obéit au même schéma défini pour tout titre : « en préfixe, un grade, une dignité, un commandement », suivi de la mention du « domaine d'exercice des compétences » et facultativement « en postfixe un lieu géographique ou une institution de référence »⁴. Les

1 Les titres sont principalement recensés dans les ouvrages suivants : W.A. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982 ; H.G. FISCHER, *Egyptian Titles of the Middle Kingdom. A Supplement to W. Ward's Index*, New York, 1997 (2^e éd.) ; St. QUIRKE, *Titles and Bureaux of Egypt 1850-1700 BC*, *GHP Egyptology* 1, 2004.

2 M. BAUD, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien* I, *BiEtud* 126/1, 1999, p. 237.

3 Le programme CAPEA « Corpus et Analyse Prosopographique en Égypte Ancienne » est développé depuis 2007 au Centre de Recherches Égyptologiques de la Sorbonne (Université de Paris-Sorbonne). Il réunit à ce jour 1326 titres portés par 5247 individus principalement datés de la XI^e à la XIII^e dynastie. La liste des titres, encore en cours d'étude, n'est pas exhaustive et leur nombre sera amené à fortement évoluer dans un futur proche.

4 M. BAUD, *op. cit.*, p. 246.

deux premières composantes de la structure établie par M. Baud étant indispensables, nous proposons de les réunir sous l'appellation « titre-“racine” », que nous définissons alors comme un titre qui existe par lui-même et se suffit à lui-même. Le titre-racine seul ne peut être unique, mais l'adjonction d'un nom de lieu, d'un toponyme, ou d'une institution, peut parfois le rendre unique. L'analyse de plusieurs études de cas tentera de répondre finalement à cette question : est-ce que l'attestation unique d'un titre prouve l'existence du titre unique ?

Constatations chronologiques

XI ^e dynastie ^(a)	Antef II	Antef III	Montouhotep II	Montouhotep III	Montouhotep IV		
19	1 (11) ^(b)	1 (1)	17 (64)	3 (11)	9 (34)		
			1 (9)				
Fin XI ^e - Début XII ^e dynastie dynastie							
3							
XII ^e dynastie	Amenemhat I ^{er}	Sésostris I ^{er}	Amenemhat II	Sésostris II	Sésostris III	Amenemhat III	Amenemhat IV
21	25 (103)	92 (300)	19 (129)	1 (31)	11 (76)	26 (200)	3 (51)
	3 (35)						
		4 (21)					
			12 (74)				
			3 (21)				
				8 (55)			
					12 (62)		
Fin XII ^e - début XIII ^e dynastie dynastie							
19							
XIII ^e dynastie	Khendjer Ouserkarê	Sobekhotep Sékhemrê Séouadjtaouy	Néferhotep Khasékhemrê	Sobekhotep Khanéferrê	Ibia Ouahibrê		
23	6 (60)	11 (95)	17 (111)	6 (71)	1 (12)		
		1 (23)					
		1 (15)					
			6 (84)				

^(a) Nombre d'attestations uniques d'un titre datées de la dynastie, sans précision de règne.

^(b) À côté du nombre d'attestations uniques d'un titre est noté, entre parenthèses, le nombre de titres actuellement connus sous le règne.

Tableau 1. Répartition chronologique des références uniques datées

Sur un très large échantillon de 1326 titres administratifs, militaires et religieux, 556 d'entre eux ne sont référencés qu'à une seule reprise ce qui correspond, statistiquement parlant, à plus de 41 % de l'ensemble des attestations. 300 d'entre elles ont pu être datées plus précisément d'un ou plusieurs règnes de souverains des XI^e, XII^e et XIII^e dynasties (cf. tableau 1).

L'observation des données statistiques montre que la proportion des références uniques est spécialement importante à la XII^e dynastie puisqu'elle réunit exactement 73 % des exemples retenus pour l'ensemble des trois dynasties (contre 10,67 % pour la XI^e dynastie et 16,33 % pour la XIII^e dynastie). En outre, les trois premiers règnes de cette dynastie sont des témoins privilégiés de ce phénomène puisque 173 références uniques sont datées d'Amenemhat I^{er}, Sésostri I^{er} et Amenemhat II, soit 79 % des titres de la XII^e dynastie et 57,67 % de l'ensemble des titres datés des trois dynasties. Enfin, avec 92 hapax, le seul règne de Sésostri I^{er} prédomine. Ce souverain réunit en effet, à lui seul, 30,67 % de l'ensemble des hapax connus aux XI^e, XII^e et XIII^e dynastie et même 42,01 % de ceux de tous les hapax de la XII^e dynastie.

Il semble évident que les durées respectives des règnes entrent largement en ligne de compte pour expliquer les disparités observées : long de 45 ans, le règne de Sésostri I^{er} possède naturellement une part bien plus importante de titres que celui de Sésostri II (8 ans) ou encore celui de Sésostri III (19 ans). Toutefois, la durée d'un règne ne saurait à elle-seule expliquer l'ensemble des phénomènes observés. Ainsi, lorsque l'on compare simplement les deux règnes — de longueur identique —, de Sésostri I^{er} et d'Amenemhat III, on observe des données bien différentes. Alors que pour le règne de Sésostri I^{er} on a comptabilisé 92 attestations uniques (soit 30,67 % des 300 titres connus sous le règne), on n'en recense que 26 pour le règne d'Amenemhat III (soit seulement 13 % des 200 titres référencés). Une dernière statistique confirme encore un peu plus ce constat : alors que la part des hapax dans le total des 1326 titres choisis au départ de l'étude est de 1,97 % pour le règne d'Amenemhat III, elle atteint presque 7 % pour celui de Sésostri I^{er}. C'est en fait le seul règne à présenter une proportion aussi élevée d'hapax. Par comparaison, le règne d'Antef II, long de 49 ans, ne réunit que 0,08 % d'attestations uniques de titres⁵.

Les données statistiques rejoignent assez clairement nos connaissances historiques de la période. En effet, aussi bien Montouhotep II, qu'Amenemhat I^{er}, Sésostri I^{er} et Amenemhat III sont connus pour avoir joué, chacun à leur façon, un rôle particulièrement actif dans le développement administratif de l'Égypte au cours du Moyen Empire. Cet impact transparaît encore une fois à travers la part de nouveaux titres recensés au cours de leurs règnes respectifs : Sésostri I^{er} (6,94 %), Amenemhat III (1,97 %), Amenemhat I^{er} (1,89 %), Amenemhat II (1,45 %) et Montouhotep II (1,28 %). Après la Première Période intermédiaire, les institutions égyptiennes se réorganisent ce qui implique, inévitablement, la résurgence d'anciens titres, le développement de titres déjà existants aux époques antérieures, mais aussi la création de nouveaux titres⁶. Cette « nouvelle » administration mise en place sous Montouhotep II, devient active sous le règne d'Amenemhat I^{er}, et semble parvenir à maturité sous celui de son fils et

5 L'ensemble des données statistiques présentées sont réunies dans le tableau 2.

6 Il est intéressant de noter que les 5 plus importants pourcentages d'hapax se situent tous entre le règne de Montouhotep II et celui de Sésostri I^{er} : Sésostri I^{er} (30,67 %), Montouhotep III (27,27 %), Montouhotep II (26,56 %), Montouhotep IV (26,47 %) et Amenemhat I^{er} (24,27 %), soit toute la période de formation du Moyen Empire.

successeur Sésostri I^{er}. Il apparaît que la réorganisation des institutions, des corporations, des administrations centrales et locales rend nécessaire la création de nouveaux outils pour les définir. C'est ainsi que l'on voit se multiplier l'emploi de titres de toutes sortes et les attestations uniques entrent alors naturellement dans le vivier de ces innombrables titres en vigueur au début de la XII^e dynastie⁷.

Études de cas

Au-delà des statistiques, une observation plus précise des références uniques permet de nuancer les résultats « comptables » de cette analyse. Dans un premier temps, nous nous proposons d'étudier individuellement les titulatures d'un vizir avant qu'il ne devienne roi (*Jmn-m-ḥ3t*), de plusieurs fonctionnaires de l'administration centrale (*Mntw-ḥtp*, fils d' *'s-nj-k3* ; *Jḥy* et *Jp*) et de quelques membres de l'élite locale (*S3-rnpwt I^{er}*, *H'pj-df3j I^{er}*, *Dḥwty-ḥtp II* et *Hnmw-ḥtp II*), et d'observer éventuellement les différentes options prises par les uns et les autres pour mettre en avant certains aspects de leur carrière. Il s'agit d'exemples précisément choisis pour illustrer notre propos, à savoir la présence d'attestations uniques dans les trois grands contextes préalablement établis (chronologique, géographique et institutionnel). Nous poursuivrons ensuite l'analyse par une seconde catégorie de références uniques : celles qui n'apparaissent pas au sein de titulatures développées, mais qui définissent une fonction « unique » portée par un individu isolé. Nous tenterons ainsi de définir si la référence unique d'un titre correspondait systématiquement à l'existence d'un titre unique et s'il existait ou non des schémas utilisés par les Égyptiens pour créer des titres.

L'emploi des références uniques de titres dans les biographies du Moyen Empire

Jmn-m-ḥ3t

Avant de devenir le fondateur de la XII^e dynastie, *Jmn-m-ḥ3t* fut peut-être le vizir du roi Montouhotep *Nb-t3wy-R*⁸. Pour cette raison, les titulatures conservées sur les quatre documents connus du vizir *Jmn-m-ḥ3t*⁹ proposent, de manière classique, un ensemble de titres en relation directe avec la fonction, soit *jmy-r njwt t3yty t3ty s3b* et *jmy-r k3wt* « responsable des travaux », auxquels vient s'ajouter une série de titres exprimant l'exercice de son contrôle sur la Haute-Égypte, *jmy-r Šm 'w mj-qd.f* « responsable de la Haute-Égypte dans sa totalité » et *jmy-r '3 Šm 'w*

7 Le nomarque *Jmny* a porté 33 titres tout au long de sa carrière (Beni Hassan, tombe 2) ; *Hr* en possède 21 sur les stèles Louvre C2 d'Abydos et Caire JdE 71901 du Ouadi el-Houdi et *H'pj-df3j I^{er}* 55 dans sa tombe à Assiout (tombe 1) ; *Nsw-mntw* a porté 10 titres en lien avec sa fonction de général (statue Munich, coll. privée) ; *Ddw-jn-jt.f* possède 13 titres sur ses stèles de Bouhen (BM EA 1177) et le responsable des choses scellées *Mntw-ḥtp* 49 titres sur l'ensemble de ses documents provenant d'Abydos et de Karnak. Cette liste n'est pas exhaustive ; elle est toutefois pertinente pour révéler le poids des titres dans l'expression des fonctions sous le seul règne de Sésostri I^{er}.

8 Souvent admise, cette assertion ne peut être toutefois prouvée. Cf. W. GRAJETZKI, *The Middle Kingdom of Ancient Egypt*, Londres, 2006, p. 26.

9 Il s'agit de quatre inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat datées de l'an 2 de Montouhotep *Nb-t3wy-R* : CM 110, CM 113, CM 192 et CM 205. Cf. J. COUYAT et P. MONTET, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammamât*, MIFAO 34, 1912-1913, p. 77-78, pl. XXIX ; p. 79-81, pl. XXIX ; p. 98-100, pl. XXXVII et p. 103.

« responsable de la porte de la Haute-Égypte ». *Jmn-m-h3t* intègre aussi dans sa titulature le titre *jmy-r ddt pt qm3t t3* « responsable de ce que fournit le ciel et ce que produit la terre », auquel on peut clairement associer deux titres uniques, soit *jmy-r ht nbt m t3 pn r-dr:f* « responsable de toute chose issue de ce pays dans sa totalité » et *jmy-r srw nbw m wd'-mdwt* « responsable de tous les dignitaires de la Salle du Jugement ». L'expression de sa primauté en tant que vizir et chef suprême de l'administration apparaît également dans le troisième titre unique cité dans sa titulature : *hrp jmyw-r* « contrôleur des responsables », lui-même cité directement à la suite d'un autre titre exprimant cette prééminence, soit *shd shdw*. Enfin, le dernier titre unique présent dans la titulature est *shd qnbt* que l'on peut traduire par « inspecteur du conseil »¹⁰, instance dont il devait être le plus éminent représentant en sa qualité de vizir.

Mntw-htp, fils d' *'s-nj-k3*

Également vizir, mais sous le règne de Sésostri I^{er}, *Mntw-htp*, fils d' *'s-nj-k3* est l'un des personnages les plus connus et les plus influents du Moyen Empire et sa titulature comprend à elle seule 49 titres répartis sur plus de quinze documents différents¹¹. À côté de la titulature classique d'un vizir du début du Moyen Empire *t3ty s3b t3yty*, on retrouve les trois principaux titres associés directement à la direction de l'institution du Trésor : *jmy-r prwy-hd jmy-r prwy-nbw* « responsable de la double maison de l'Argent » et « responsable de la double maison de l'Or », suivi de *jmy-r htmt* « responsable des choses scellées », auxquels sont également fréquemment associés des titres liés à la gestion du territoire (*jmy-r šnwty*, *jmy-r gs-pr n Jmn* et *jmy-r gs-prw*, *jmy-r šwy n shmh-jb*) ou encore à l'expression de son autorité judiciaire (*jwn knmwt*, *hm-ntr M3't*, *mdw rhyt*, etc.).

Toutefois, parmi ces 49 titres, 13 ne sont connus que par une attestation unique : *jmy-r wsht* « responsable de la cour-*wsht* », *jmy-r sš n nswt m hft-hr* « responsable de l'écrit du roi en (sa) Présence », *hm-ntr M3't n Jpt-Swt* « prêtre de Maât dans Ipet-Sout »¹², *hm-ntr Hr Jnpw hnty pr-šms(w)(?)* « prêtre d'Horus et d'Anubis qui préside au domaine de la Suite(?) »¹³, *hm-ntr Hr Hw* « prêtre des deux enfants d'Horus »¹⁴, *hm-ntr Hr Kftj* « prêtre d'Horus Kefti »¹⁵, *hry-tp '3 n hkrw-nswt* « grand chef des insignes royaux », *hry-tp n kmwt dšrwt* « chef des Terres Noires et

10 A. PHILIP-STEPHAN, *Dire le droit en Égypte pharaonique. Contribution à l'étude des structures et mécanismes juridictionnels jusqu'au Nouvel Empire*, *Connaissance de l'Égypte ancienne* 9, 2008, p. 61-71 définit la *qnbt*, au niveau de l'administration centrale, « davantage comme un conseil du roi », les mentions de cette institution au Moyen Empire ne faisant « jamais état du règlement d'un litige, mais concernent la gestion des affaires courantes pour laquelle le souverain s'entourait des membres les plus éminents de son administration » (p. 72).

11 La liste de l'ensemble des titres portés *Mntw-htp* et des documents sur lesquels ces titres sont cités, est proposée par W. GRAJETZKI, *Die höchsten Beamten der ägyptischen Zentralverwaltung zur Zeit des Mittleren Reiches. Prosopographie, Titel und Titelsequenzen*, *Achet-Schriften zur Ägyptologie* A2, 2000, II.6, p. 47-49.

12 Le titre est cité sur le socle de la statue Louvre A123 découverte à Karnak. Il s'agit certainement de la version locale du titre raccourci *hm-ntr M3't* présent sur la stèle Caire CG 20539 d'Abydos.

13 H.G. FISCHER, *op. cit.*, n° 923a.

14 *Ibid.*, n° 926a.

15 *Ibid.*, n° 928a.

des Terres Rouges »¹⁶, *ḥ* '(y) *Sty* (?) « prêtre-Khay de Sėti (?) », *ḥrp wrw Šm 'w Mḥw* « contrôleur des Grands de Haute- et de Basse-Égypte », *sš m pr Jmn* « scribe dans le domaine d'Amon »¹⁷, *sš (n) M3 't m Jpt-Swt* « scribe de Maât dans Ipet-Sout »¹⁸ et *sš ḥrp m ḥwt-ntr nt Jmn m Jpt-Swt* « scribe chargé de la gestion dans le temple d'Amon en Ipet-Sout »¹⁹.

Il est évident qu'un certain nombre de ces titres est directement associé à Karnak et à son temple et révèle ainsi les liens particuliers qui existaient entre Karnak et le vizir. C'est le cas pour tous les titres dans lesquels *Jpt-Swt* est explicitement indiqué : *ḥm-ntr M3 't n Jpt-Swt*, *sš (n) M3 't m Jpt-Swt* et *sš ḥrp m ḥwt-ntr nt Jmn m Jpt-Swt*. Ces trois titres sont cités individuellement sur trois statues de *Mntw-ḥtp* retrouvées à Karnak (Louvre A123, Louqsor J36 et Louqsor J37). Le titre *sš m pr Jmn*, qui apparaît sur la statue Louvre A122, confirme l'implication du vizir dans la gestion du domaine d'Amon de Karnak²⁰.

Dans la liste des titres uniques proposés par *Mntw-ḥtp*, on trouve aussi quatre titres cités dans une seule séquence sur le verso de la stèle Caire CG 20539 d'Abydos et intercalés parmi des titres plusieurs fois répertoriés : *r(3) Nḥn ḥm-ntr M3 't jwn sdmt dšrt (...)* *ḥrp wrw Šm 'w T3-mḥw mdw rḥyt jwn knmwt (...)* *ḥm-ntr Ḥr Ḥwy ḥry sšt3 n pr- 'nh, ḥ* '(y) *Sty(?) jmy-r wsht ḥm-ntr Ḥr Kfij ḥry-tp '3 n ḥkrw nswt smzy n ḥ 'ntr(?)*²¹. Le contexte dans lequel ils sont cités et les autres titres avec lesquels ils sont associés ne permettent pas toutefois d'affiner notre connaissance du cadre administratif dans lequel *Mntw-ḥtp* évoluait en dehors de son statut privilégié à Karnak.

Jhy

Sur les 33 titres répertoriés dans sa tombe de Saqqara datée d'Amenemhat I^{er}, seuls trois semblent uniques. Ce sont *jmy-r jpt nswt m3 '*, *jmy-r jpt nswt Šḥtp-jb-r ' Jt-t3wy* ; *jmy-r ḥnr nswt mj-qd.f*. La proportion d'hapax dans la titulature complète d'*Jhy* est clairement faible ; toutefois, la qualité des deux premiers titres nous amène à les analyser et à tenter de déterminer leur raison d'être. Ainsi, *jmy-r jpt nswt m3 '* « véritable responsable du "harem" royal » et *jmy-r jpt nswt Šḥtp-jb-r ' Jt-t3wy* « responsable du "harem" royal de Licht » ne sont que des versions développées du titre générique *jmy-r jpt nswt* que l'on retrouve dans la majorité des séquences de titres élaborées sur la stèle fausse-porte et les deux statues connues du personnage. Cet

16 Le titre, bien qu'isolé, apparaît dans une phraséologie cohérente : « qui faisait en sorte qu'il (sc. le roi) soit redouté (?) chez les habitants des régions montagneuses, qui calmait pour lui les habitants des sables, qui rendait les ... (?) satisfaits de leurs ... (?), un potentat sur les Deux Rives, chef des Terres Noires et des Terres Rouges, qui donnait les ordres à la Haute-Égypte, qui comptait la liste du bétail de la Basse-Égypte (...) » (traduction de Cl. OBSOMER, *Sésostris I^{er}. Étude chronologique et historique du règne, Connaissance de l'Égypte ancienne* 5, 1995, p. 526, lignes 53-54).

17 La titulature notée sur le socle de la statue Louvre A122 découverte à Karnak ne comporte que deux titres. Le « scribe du domaine d'Amon » suit directement le titre de « responsable des scribes » (*jmy-r sš(w)*).

18 Le titre suit les titres de rang *jry-p 't ḥtmty-bjty smr-w 'ty* et précède le titre générique *jmy-r ḥtmt* sur le socle de la statue Louqsor J36 provenant de Karnak.

19 Traduction de Cl. OBSOMER, *op. cit.*, document 16, p. 503, statue Louqsor J37, inscription du plat du socle. Le titre suit les deux titres de rang *jry-p 't ḥtmty-bjty* et précède directement le nom *Mntw-ḥtp*.

20 Nous avons déjà abordé la question du lien de *Mntw-ḥtp* avec Karnak dans N. FAVRY, *Sésostris I^{er} et le début de la XII^e dynastie*, Paris, 2009, p. 134.

21 Le titre *smzy n ḥ 'ntr* pourrait éventuellement être répertorié une seconde fois sur la stèle fausse-porte de la tombe de *Jhy* à Saqqara, sous le règne d'Amenemhat I^{er}. Toutefois, la lecture n'est pas totalement assurée et il pourrait s'agir en finalité d'une attestation unique.

exemple met ainsi en lumière un phénomène bien présent dans les inscriptions biographiques ou encore les séquences longuement développées sur certaines stèles et qui permet, à plus grande échelle, de proposer une explication pour l'existence de nombreux titres uniques au Moyen Empire²².

La troisième référence unique dans la titulature de *Jhy* est *jmy-r hnrw nswt mj-qd.f* « responsable du corps musical sacré du roi dans sa totalité »²³. Même si les études les plus récentes ne peuvent confirmer l'appartenance des membres de ce corps musical sacré du roi à *l'jpt nswt*, certains liens ne peuvent être occultés comme l'indique M. Yoyotte dans son étude encore inédite sur le « harem » : « (...) sans pour autant exclure que ce dames aient parfois pu appartenir à *l'jpt nswt* ou au *pr hnty* »²⁴. Malheureusement, concernant *Jhy*, l'absence de lien direct entre ce titre et sa fonction dans *l'jpt nswt* au sein d'une séquence de titres énonçant l'association de ces deux titres, ne permet pas d'apporter de réponse satisfaisante à cette question²⁵. Cette création originale dans la titulature d'*Jhy* correspond, une fois encore, à une version développée du titre-« racine » *jmy-r hnr(w)*²⁶ ou encore à une version parallèle de *jmy-r hnr n nfrwt*²⁷, deux titres également uniques répertoriés dans la tombe de *Sb3-hsw wr/'3* à Kom el-Hisn datée du début du Moyen Empire, et qui se présentent soit sous la forme *jmy-r hnr(w)* seul, soit associé avec *nfrwt* dans le titre *jmy-r hnr n nfrwt*²⁸. Ainsi, chacune des attestations est unique, qu'il s'agisse du titre-« racine » *jmy-r hnr(w)* ou de titres développés comme *jmy-r hnr n nfrwt* et *jmy-r hnr(w) nswt mj-qd.f*. C'est certainement le besoin, ici, de contextualiser le titre qui aboutit à une création originale.

Jp

Sur les 19 titres présentés par *Jp* dans sa tombe d'El-Saff datée de la XI^e dynastie²⁹, 10 sont référencés uniquement dans ce contexte. Parmi ces titres, on retrouve celui de *jmy-r phw* « responsable des marais », suivi de *jmy-r Hwt-jhwt* « responsable de (la localité de) *Hwt-jhwt* » et de *jmy-r šn-t3 nb* « responsable de toute la végétation », trois titres en relation directe

22 La présence en parallèle de titres courts et de leurs versions développées est relativement fréquente dans les inscriptions biographiques. Ce phénomène s'observe quasiment systématiquement pour certains titres, tels que *jmy-r hmw-ntr*. Cf. *infra*.

23 M. YOYOTTE, *Le "harem" royal dans l'Égypte ancienne. Enquête philologique, archéologique et prosopographique*, Thèse de doctorat soutenue le 4 février 2012 à l'Université de Paris-Sorbonne, p. 274-275 [inédit] : « Le vocable *hnr* est désormais compris comme le "corps musical sacré", consistant en chanteurs, danseurs et musiciens. S'il s'agit bien souvent de femmes, il peut également compter des éléments masculins. Pourtant ce terme est encore souvent traduit par "harem" et les membres de ce *hnr* par "concubines" ou "recluses" ».

24 *Ibid.*, p. 275.

25 Le titre de « responsable du corps musical sacré du roi dans sa totalité » apparaît, en effet, dans la séquence *jry-p 't h3ty- ' wr m j3t.f '3 m s 'h.f hry-tp j3wt hntywt jmy-r hnr nswt mj-qd.f* sur la stèle fausse-porte de la tombe.

26 W.A. WARD, *op. cit.*, n° 299 : « Overseer of a Singing and Dancing Troupe ».

27 Contrairement à *jmy-r hnr(w)*, ce titre est connu dès l'Ancien Empire. Cf. D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom*, Oxford, 2000, n° 706 « Overseer of a troupe of musical performers / singers and dancers of the Beauteous ones (?) ».

28 G. MASPERO (éd.), *Le Musée égyptien. Recueil de monuments et de notices sur les fouilles d'Égypte III*, Le Caire, 1915, p. 56-57.

29 Éventuellement sous le règne de Montouhotep II selon l'étude détaillée de H.G. FISCHER, *The Tomb of Ip at el Saff*, New York, 1996, p. 29-32.

avec la gestion du Delta³⁰. Cette série de références uniques au début du Moyen Empire trouve plusieurs parallèles à l’Ancien Empire. Ainsi, le titre *jmy-r Hwt-jhwt* est déjà porté à la V^e dynastie par *Nj-k3-R* et les trois titres sont portés ensemble par *Grf* sous les règnes de Têti et Pépi I^{er}. On peut donc noter que ces références uniques pour le Moyen Empire ne l’étaient aucunement à l’Ancien Empire et que *Jp*, dont la fonction principale par ailleurs, fut celle de responsable de troupes militaires ou expéditionnaires (*jmy-r mš*), ne fit que reprendre à son compte une titulature composée de plusieurs titres dont l’association était déjà connue avant la Première Période intermédiaire et qui exprimait clairement un contrôle administratif étendu sur les zones de productions du Delta³¹.

Une deuxième titulature fait apparaître la succession des titres [*jmy-r*] *st hntyw-š [pr-‘3]* « [responsable] du bureau des fermiers [du *pr-‘3*] », *smr pr* « Ami de la Maison », *s[hḏ] hntyw-š [pr-‘3]* « inspecteur des fermiers [du *pr-‘3*] », *jmy-st-‘ hnt-š pr-‘3* « assistant d’un bien foncier du *pr-‘3* »³², *jmy-r n’rt* « responsable des nomes 20 et 21 de Haute-Égypte » et *sdm sdmt w’* « (celui qui) juge ce qu’un seul (est autorisé) à juger ». Hormis ce dernier titre qui est le seul réellement attesté au Moyen Empire, tous les titres qui le précèdent constituent des références uniques à cette période. Ils sont donc, à l’instar de la titulature précédente, des réminiscences de titres de l’Ancien Empire.

Enfin, les titres *hm-ntr Swt* « prêtre de la pyramide “Les Places” »³³ et *hry sštz n hwt wrt 6* « supérieur des secrets des 6 grandes cours » complètent cette liste. H.G. Fischer suggère, pour le premier titre, un lien éventuel avec les cultes de Teti ou Mérikarê, et signale pour le second que *hry sštz* suivi de *hwt wrt 6* n’est connu que pour l’Ancien Empire, *jmy-r* étant préféré au Moyen Empire³⁴.

Une datation au tout début de la réunification de l’État égyptien après la Première Période intermédiaire et la proximité des nécropoles memphites expliquent certainement cette continuité des traditions de l’Ancien Empire dans la tombe de *Jp*. L’aspect archaïque des titres présents dans sa tombe n’est certainement pas volontaire ; il est simplement le reflet d’une période de mutation où les anciennes traditions sont encore vivaces et les nouvelles options encore en germe ou peu diffusées.

S3-rnpwt I^{er}

Nomarque du 1^{er} nome de Haute-Égypte sous le règne de Sésostri I^{er}, *S3-rnpwt* développe, aussi bien dans sa tombe de Qoubbet el-Haoua que sur les différents monuments à son nom dans la *hwt-k3* d’Héqaïb à Éléphantine, une titulature comprenant 18 titres. 8 d’entre eux ne

30 Cf. J.C. MORENO GARCIA, « La gestion des aires marginales : *phw*, *gs*, *inw*, *shḏ* au III^e millénaire », dans A. Woods, A. McFarlane et S. Binder (éds.), *Egyptian Culture and Society. Studies in Honour of Naguib Kanawati II*, *CASAE* 38, 2010, p. 59-60.

31 *Ibid.*, p. 58, concernant notamment la place de *Hwt-jhwt* dans l’économie nationale et la présence des titres associés à gestion du Delta dans les titulatures des plus hauts fonctionnaires de l’administration centrale.

32 *Jmy-st-‘* est principalement traduit « acolyte » ou « helper ; trainee-helper » par W.A. Ward, « assistant » par St. Quirke et « functionary » par H.G. Fischer. Le statut social que semble impliquer ces traductions est certainement bien inférieur à celui associé à *shḏ*, qui est lui-même déjà inférieur au *jmy-r*.

33 Proposition de traduction de H.G. FISCHER, *op. cit.*, p. 26, n° 21.

34 *Ibid.*, n° 22.

sont connus que par les inscriptions de ce haut dignitaire. Il s'agit des titres *hq3 n 3bw* « prince d'Éléphantine » ; *r(3) Nhn m pr St(y)t* « bouche de Nékhen dans le domaine de Satis » ; *jmy-r g3wt nb(w)t r- 3 h3swt m hkr-nswt* « responsable de tous les tributs-*g3wt* de l'Entrée des pays étrangers en tant qu'Ornement royal » ; *jmy-r h'w wr m pr-nswt* « le responsable en chef des navires dans le *pr-nswt* » ; *nhby m pr-nsr* « Nékhebite dans le *pr-nsr* » ; *hry sst3 n nswt m mš'* « supérieur des secrets du roi dans l'armée » ; *hry db'wt* « supérieur des sceaux » ; *hry-[tp] hmw-k3(?)* « chef des serviteurs du *k3 (?)* ».

Sur les 10 titres restants, 3 peuvent aussi être considérés comme des hapax dans la mesure où, même s'ils sont portés par deux ou trois individus, ils apparaissent uniquement dans le 1^{er} nome de Haute-Égypte. Ce sont les titres *hry-tp 3 n T3-Sty* « grand chef du nome de *T3-Sty* », *jmy-r hmw-ntr n Stt nbt 3bw* « responsable des prêtres de Satis, maîtresse d'Éléphantine » et *jmy-r hmw-ntr n Hnmw nb Qbhw* « responsable des prêtres de Khnoum, maître de la cataracte ». Par définition, le titre *hry-tp 3 n* suivi du nom d'un nome, mais aussi le titre *jmy-r hmw-ntr* suivi du nom d'une divinité locale, ont vocation à être uniques dans un contexte géographique déterminé. Nous les retrouvons donc en toute logique dans toutes les titulatures de hauts dignitaires provinciaux identifiés au Moyen Empire. Ainsi, dans le 1^{er} nome de Haute-Égypte, les précisions géographiques *T3-Sty*, *3bw* et *Qbhw* au sein de titres ne laissent aucun doute quant à la localisation unique des fonctions qu'ils définissent³⁵. Ce phénomène se retrouvera dans l'ensemble des nomes connus par une inscription : *Wnt* « le nome du Lièvre » et le dieu Thot dans le 15^e nome de Haute-Égypte, *M3-hd* « le nome de l'Oryx » et *Mn t-hwfw* dans le 16^e nome de Haute-Égypte, pour ce citer que deux exemples.

Ce besoin d'exprimer une fonction précise dans un cadre géographique délimité a aussi pour conséquence l'apparition de titres nouveaux créés à partir de différents termes connus par ailleurs et assemblés pour l'occasion. Ainsi, *r(3) Nhn* – titre bien connu et répertorié sur l'ensemble du territoire égyptien au Moyen Empire – devient *r(3) Nhn m pr St(y)t*, titre qui ne peut alors exister que dans le seul 1^{er} nome de Haute-Égypte.

H'pj-df3j I^{er}

Le nomarque du 13^e nome de Haute-Égypte sous Sésostri I^{er} est à ce jour le personnage ayant porté le plus de titres au cours de sa vie, puisqu'on en dénombre 55 notés dans l'inscription biographique de sa tombe à Assiout. 15 des 55 titres ne sont référencés que sur les monuments d'*H'pj-df3j I^{er}*.

Le titre *wr wrw Šm'w Mhw(?)* « grand des grands de Haute- et de Basse-Égypte(?) »³⁶ est directement suivi, dans la séquence, du titre *hry-tp 3 n Šm'w(?)* « grand chef de Haute-Égypte ». Les deux titres déterminent une des activités principales exercées par le nomarque au cours de

35 Cette délimitation géographique est également présente dans un titre unique porté par un des successeurs de *S3-rnpwt I^{er}*, *S3-rnpwt II* qui fut nomarque sous les règnes d'Amenemhat II – Sésostri II – Sésostri III. Ce dernier indique, en effet, qu'il fut un « homme de confiance du roi en tant que commandant des patrouilles de l'Entrée des pays étrangers méridionaux » (*mh-jb n nswt m ts(w) phrt r- 3 h3swt rsyt*) », soit la frontière constituée par la 1^{ère} cataracte. Cf. Cl. SOMAGLINO, « Les "portes" de l'Égypte de l'Ancien Empire à l'époque Saïte », *Égypte. Afrique & Orient* 59, septembre-novembre 2010, p. 7-8.

36 Le titre est cité sur la statue Boston MFA 14.724 découverte à Kerma. Cf. G.A. REISNER, *Excavations at Kerma IV-V*, *HAS* 6, 1923, fig. 343 (n° 31) et I-III, *HAS* 5, 1923, pl. 7.2.

son existence, celle de responsable de la Haute-Égypte³⁷. Ils ne sont pas les seuls présents dans l'ensemble de sa titulature, puisqu'on retrouve également les titres *hrp Šm 'w* « contrôleur de la Haute-Égypte », *jwn Šm 'w* « pilier de Haute-Égypte » et *jwn Šm 'w n pr-nswt* « pilier de Haute-Égypte du *pr-nswt* » et surtout *jmy-r Šm 'w mj-qd.f* « responsable de la Haute-Égypte dans sa totalité ». *Wr wrw Šm 'w Mhw(?)* aurait pu n'être qu'une autre façon d'exprimer la main-mise d'*H'pj-dfzj* sur la Haute-Égypte et sur ses dignitaires, d'autant plus qu'il porte aussi, dans sa tombe, le titre *hry-tp wrw* « chef des grands »³⁸, qui n'est, lui aussi, référencé qu'à cette occasion.

La majorité des autres attestations uniques sont directement en relation avec l'exercice des cultes et la gestion des édifices religieux du nome. Ainsi, on retrouve dans cette liste aussi bien les titres de *jmy-r 'h-ntr Šm 'w* « responsable du palais divin de Haute-Égypte » et *hrp hwwt nt Nt Hdt* « contrôleur des temples de la Couronne de Haute-Égypte et de la Couronne de Basse-Égypte », que les titres de « responsable des prêtres d'Anubis maître de *Rht* » (*jmy-r hmw-ntr n Jnpw nb Rht*), « responsable des serviteurs des âmes de Hiéaconpolis » (*jmy-r hmw b3w Nhn*) et « inspecteur des prêtres dans la demeure d'Oupouaout » (*shd hmw-ntr m pr Wpw3wt*), ou encore les titres *hm-ntr n Wpw3wt* « prêtre d'Anubis », *hm-ntr n Wr-shmt* « prêtre du Grand-de-Puissance » et *hm-ntr 3st S3zt* « prêtre d'Isis et de Séchat ». La gestion des lieux de culte du nome est enfin connue à travers le titre *hry s3t3 m hwt-ntr* « supérieur des secrets dans le temple ». Le titre *hry s3t3 n nb S3wt* « supérieur des secrets du maître d'Assiout (= Oupouaout) » n'apparaît pas dans la tombe d'Assiout mais sur la statue Khartoum 1854 découverte au Gebel Barkal et qui aurait pu provenir, comme la statue aujourd'hui conservée à Boston, de Kerma³⁹. Pour l'ensemble de ces titres, on ne peut avancer toutefois de critères géographiques particuliers ou de fonctions spécifiques pour expliquer leur caractère unique. En effet, aux côtés de ces références uniques, *H'pj-dfzj I^{er}* a porté d'autres titres de prêtre (*hm-ntr n Jnpw* « prêtre d'Anubis », *hm-ntr Hr Jnpw* « prêtre d'Horus et Anubis », *hm-ntr M3 't* « prêtre de Maât »), des titres éventuellement en relation avec l'exercice d'un culte (*hrp Hr hrp Jnpw(?)* « contrôleur d'Horus et contrôleur d'Anubis »(?)) et surtout une série de titres marquant son autorité sur les temples du nome d'Assiout : *jmy-r hmw-ntr* « responsable des prêtres » et ses versions développées : *jmy-r hmw-ntr n Wpw3wt nb S3wt* « responsable des prêtres d'Oupouaout, maître d'Assiout » et *jmy-r hmw-ntr n Wsjr nb Jmnt* « responsable des prêtres d'Osiris, maître de l'Occident ». Enfin, le contrôle des lieux de culte apparaît aussi à travers le titre *jmy-r hwt-ntr m st dsrt* « responsable du temple dans la place sacrée », titre que l'on peut classer dans la catégorie des hapax dans la mesure où la seule autre attestation connue émane de l'inscription biographique d'*H'pj-dfzj II* qui fut aussi nomarque du 13^e nome de Haute-Égypte sous le règne d'Amenemhat II⁴⁰.

37 Pour un aperçu plus précis de cette activité du nomarque, voir N. FAVRY, *Le nomarque sous le règne de Sésostris I^{er}, Les Institutions dans l'Égypte Ancienne 1*, 2004, p. 345-348.

38 Tous les titres en relation avec la Haute-Égypte, mais aussi le titre de « chef des grands », apparaissent dans l'inscription biographique d'*H'pj-dfzj* peinte sur les parois de la tombe n° 1 à Assiout. Cf. Fr. Ll. GRIFFITH, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh*, Londres, 1889 ; P. MONTET, « Les tombeaux de Siout et de Deir Rifeh », *Kêmi 1*, 1928, p. 54-68 ; P. MONTET, « Les tombeaux de Siout et de Deir Rifeh », *Kêmi 3*, 1930-1935, p. 45-86.

39 Boston, MFA 14.724 : Cf. D. DUNHAM, « An Egyptian Statuette of the Middle Kingdom », *Worcester Art Museum Annual 3*, 1937-1938, p. 14, fig. 7.

40 Tombe n° 2 à Assiout : cf. Fr.Ll., GRIFFITH, *op. cit.*, pl.10, l. 11-16.

La présence du titre *jmy-r gs-pr n nswt* « responsable d'un *gs-pr* du roi » dans l'ensemble de la titulature du nomarque intervient dans un tout autre contexte⁴¹. En effet, le titre est cité à deux reprises dans l'inscription biographique de la tombe et une fois sur la statue Boston MFA 14.724 provenant de Kerma et, dans les trois cas, il apparaît toujours à côté d'une ou plusieurs références au contrôle de la Haute-Égypte (*jwn n Šm 'w* et *hryp Šm 'w* dans la tombe ; *wr wrw Šm 'w Mhw* et *hry-tp 'z n Šm 'w* sur la statue). Cette association entre la gestion d'un *gs-pr* et le contrôle d'un vaste territoire n'est pas originale puisque le vizir *Ppy- 'nh* l'avancait déjà dans sa tombe de Meir à l'Ancien Empire⁴².

Les contextes dans lesquels sont citées les deux dernières attestations uniques relevées dans la tombe ne permettent pas de proposer d'explication cohérente à leur présence. Ils apparaissent, en effet, au sein de séquences dans lesquelles les titres énoncés en même temps que *hry-tp 'z m pr-wr* « grand chef dans le *pr-wr* » et *hryp nsty m prwy* « contrôleur des Deux Trônes dans la Double Maison » n'ont pas de liens apparents les uns avec les autres.

Dhwty-htp II

27 titres ont été portés par le nomarque du 15^e nome de Haute-Égypte sous les règnes de Sésostri II – Sésostri III⁴³. Cinq d'entre eux ne sont pas référencés ailleurs que dans ces titulatures. Le premier est *wr djw m hwwt Dhwty nt Šm 'w T3-mhw* « grand des Cinq dans les temples de Thot de Haute- et de Basse-Égypte » qui vient compléter d'autres titres en référence à cette divinité portés par le nomarque, soit *wr djw m pr Dhwty* « grand des Cinq dans la demeure de Thot » ou encore *hry sšt3 n ht Dhwty* « supérieur des secrets des biens de Thot », qui constitue une autre attestation unique. La troisième référence, similaire au contexte précédent, est *hry sšt3 n ntr m swt dsrwt* « supérieur des secrets du dieu dans les places sacrées »⁴⁴. Ensuite, isolé des autres titres portés par le nomarque, *hry-tp sp3wt Šm 'w* « chef des nomes de Haute-Égypte »⁴⁵ pourrait exprimer son autorité sur une région plus vaste que son simple nome, comme cela fut déjà signalé pour *H'pj-df3j I^{er}* sous Sésostri I^{er}⁴⁶. Enfin, *smsw jst m prwy* « aîné du Palais dans la Double Maison » complète cette liste de références uniques.

41 Bien que le terme *gs-pr* ait fait l'objet de plusieurs études récentes, sa traduction n'en reste pas moins toujours assez "floue". Cf. J.C. MORENO GARCIA, « Administration territoriale et organisation de l'espace en Égypte au troisième millénaire avant J.-C. (V) : *gs-pr* », *ZĀS* 126, 1999, p. 116-131 : « À la lumière des sources analysées, il semble que *gs-pr* désigne une zone de limites peu définies, destinée à l'élevage extensif de bétail, située dans des régions peu peuplées (Delta du Nil, Moyenne Égypte), où l'abondance de pâturages aurait encouragé cette activité économique afin de valoriser les ressources locales » (p. 128).

42 *Ibid.*, p. 126.

43 Tombe n° 2 d'El-Bersheh : P.E. NEWBERRY, *El Bersheh I, Archaeological Survey of Egypt Memoir* 3, 1894, p. 1-40, pl. II-XXXIV.

44 Notons que *Dhwty-htp* porte également le titre *hry sšt3 n rw-prw.s* « préposé aux secrets dans ses chapelles ».

45 La lecture du titre reste incertaine. W.A. WARD, *op. cit.*, n° 1082 a lu *hry-tp šw Šm 'w* « Chief of the Pools(?) of Upper Egypt », lecture réfutée ensuite par H.G. FISCHER, *op. cit.*, p. 71 qui indique : « why not *sp3wt* "nomes" rather than *šw* "pools" ? ».

46 Le titre de « chef des districts de Haute-Égypte(?) » serait alors une variante aux titres « similaires » portés par *H'pj-df3j I^{er}*. Cf. *supra*.

Hnmw-ḥtp II

Sur les 21 titres recensés dans la tombe n° 3 de Béni Hassan (Amenemaht II – Sésostri II), seuls 3 titres constituent une référence unique à notre connaissance : *ḥry-tp j3wt ḥwt-ntr P3ḥt* « chef des offices du temple de Pakhet », *sm3 P3ḥt* « prêtre-*sm3* de Pakhet » et *sm3 m pr P3ḥt* « prêtre-*sm3* dans la demeure de Pakhet »⁴⁷. Ces titres ont la particularité d’être tous liés au culte de la déesse-lionne Pakhet et constituent une spécificité voulue certainement par le responsable local du 16^e nome de Haute-Égypte. En effet, aucun autre dirigeant local ou haut dignitaire de la province ne développe de titres similaire dans ses titulatures. Avant *Hnmw-ḥtp II*, seule *Htpt*, épouse du nomarque *Jmn-m-ḥ3t* sous le règne de Sésostri I^{er}, avait porté le titre de « prêtresse de Pakhet » (*ḥmt-ntr P3ḥt*)⁴⁸.

La création de références uniques à partir d’une racine commune

Nous avons relevé jusqu’à présent quelques exemples explicites d’attestations uniques de titres disséminées au sein d’inscriptions biographiques ; il existe toutefois une proportion conséquente d’attestations uniques de titres qui ne sont référencées qu’une seule fois, sur un seul document et par un seul individu. En ne prenant en compte que les références datées d’un règne précis, on recense près de 130 exemples reprenant ces critères. Parmi ces exemples, nombreux sont ceux qui commencent par les titres-« racines » *jmy-r ḥnwty* « camérier », *jmy-r w* « responsable de district », *jmy-r w ḥrt* « responsable d’équipe », *jmy-r pr* « intendant », *jmy-r mš* « responsable de troupe », *jmy-r ḥmw-ntr* « responsable des prêtres » et *ḥm-ntr* « prêtre », *jmy-r st* « responsable d’entrepôt » et *jry-ḥt* « préposé au département », et c’est la raison pour laquelle nous proposons d’examiner plus précisément l’ensemble de ces attestations afin d’identifier des schémas créatifs.

jmy-r ḥnwty

10 attestations uniques sont recensées à partir du titre-« racine » *jmy-r ḥnwty*⁴⁹.

<i>jmy-r ḥnwty n w ḥrt</i>	« camérier d’une corporation »	<i>Sbk-jry</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r ḥnwty n w ḥrt Tp-rsy</i>	« camérier de la corporation de la Tête-du-Sud »	<i>Rdj</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r ḥnwty wr ḥrp k3t</i>	« camérier en chef (et) contrôleur des travaux »	<i>Jn-jt.f</i>	Séhel, inscription rupestre
<i>jmy-r ḥnwty wr n k3p</i>	« camérier en chef du <i>k3p</i> »	<i>Bmbw</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r ḥnwty n pr M3ḥt</i>	« camérier du domaine de Maât »	<i>S3-spdw</i>	Abydos, stèle

47 Ajoutons à cette liste *ḥry-tp m jnt ntrt* (W.A. WARD, *op.cit.*, n° 1049 « Chief in Bringing the Goddess »).

48 La stèle Londres, BM EA 839 provenant d’Abydos et appartenant à un certain *Ḥnty-m-smyt wr* présente le titre *sm3 m swt P3ḥt St* « prêtre-*sm3* dans les places de Pakhet de *St* » sous le règne d’Amenemhat II (cf. *HTBM II*, Londres, 1912, pl. 7). L’existence de ce titre au sein de la titulature de *Ḥnty-m-smyt wr* est-elle néanmoins suffisante pour proposer de l’associer au 16^e nome de Haute-Égypte ?

49 Il s’agit de 10 attestations uniques recensées à ce jour sur un total de 28 références différentes d’*jmy-r ḥnwty* suivi d’un complément.

<i>jmy-r ḥnwty n pr-ʿ3</i>	« camérier du <i>pr-ʿ3</i> »	<i>ḥḥw</i>	Ouadi Gaouasis, « stèle »
<i>jmy-r ḥnwty n ḥ3 m pr-wr</i>	« camérier du bureau dans le <i>pr-wr</i> »	<i>Snpw</i>	Éléphantine, stèle
<i>jmy-r ḥnwty n ḥ3 n dd rmt</i>	« camérier du bureau de la main-d'œuvre »	<i>Jb</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r ḥnwty n Ḥpr-k3-Rʿ</i>	« camérier de Sésostri I ^{er} »	<i>Mrrw</i>	Sérabit el-Khadim, stèle
<i>jmy-r ḥnwty n ḥnrt</i>	« camérier de la <i>ḥnrt</i> »	<i>Jmny</i>	provenance inconnue, stèle

Deux constatations principales peuvent être établies concernant le « camérier ». En premier lieu, les titres composés à partir de *jmy-r ḥnwty* sont essentiellement en relation avec une institution disposant d'une localisation géographique établie : *pr-ʿ3*, *pr-wr*, *k3p*, *ḥnrt*, *ḥ3 n dd rmt*. En outre, excepté leurs mentions sur des stèles abydoniennes, les titres apparaissent tous en contexte expéditionnaire : Séhel pour le « camérier en chef et contrôleur des travaux », Éléphantine pour le « camérier du bureau dans le *pr-wr* », Ouadi Gaouasis pour le « camérier du *pr-ʿ3* » et Sérabit el-Khadim pour le « camérier de Sésostri I^{er} ».

jmy-r w

5 titres « uniques » sont composés à partir du titre-« racine » *jmy-r w*⁵⁰. Il s'agit de :

<i>jmy-r w n Jwnt</i>	« responsable de district de Dendéra »	<i>Jmbw</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r w n ʿrryt</i>	« responsable de district de l'ʿrryt »	<i>Jppj</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r w n mḏwt</i>	« responsable de district des parcs d'engraissement du bétail »	<i>N-jn-st-jb</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r w n šnʿ n Jmn</i>	« responsable de district de l'entrepôt d'Amon »	<i>Rn.f-ḥḥ</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r w n šnwt</i>	« responsable de district du grenier »	<i>Rn-snb</i>	provenance inconnue, stèle

À l'exception de la première attestation, qui se réfère directement à une ville, les autres références sont toutes attachées à une institution qui, chacune à sa manière, correspond à un lieu de stockage et de gestion administrative : ʿrryt (lieu de stockage de documents et d'archives⁵¹), mḏt (lieu clos dans lequel le bétail est parqué afin d'être engraisé), šnʿ et šnwt (lieux de stockage de productions).

50 Il s'agit de 5 références uniques sur seulement 8 titres connus à ce jour.

51 G.P.F. VAN DEN BOORN, « *Wḏ-ryt* and Justice at the Gates », *JNES* 44.1, janv. 1985, p. 1-25 ; A. PHILIP-STÉPHAN, *Dire le droit en Égypte pharaonique*, 2008, p. 91-92.

jmy-r w'rt

11 des 17 titres composés sur le titre-« racine » *jmy-r w'rt*⁵² sont uniques. Il s'agit de :

<i>jmy-r w'rt</i>	« responsable de quartier »	<i>Hr-m-s3.f</i>	Ezbet Rushdi, stèle
<i>jmy-r w'rt (n jr w ?)</i> <i>h'w</i>	« responsable de quartier (des constructeurs ?) de navires »	<i>Jmn-m-h3t</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r w'rt n msw-3t</i>	« responsable de quartier des lapidaires »	<i>Sn-wsrt(?)</i>	carrière du désert occidental, stèle
<i>jmy-r w'rt rhtyw</i>	« responsable de quartier des blanchisseurs »	<i>Rsw</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r w'rt n hmwtyw</i>	« responsable de quartier des chaudronniers »	<i>S3-wnt</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r w'rt n hrtyw-ntr</i>	« responsable de quartier des carriers/ tailleurs de pierre »	<i>'nhw</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r w'rt n s3w mwt-nswt</i>	« responsable de quartier des scribes de la Mère royale »	<i>Hkkw</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r w'rt n Gbty</i>	« responsable de quartier de Coptos »	<i>Bbj</i>	Ouadi el-Houdi, stèle
<i>jmy-r w'rt n tbww</i>	« responsable de quartier des cordonniers »	<i>Hmj</i>	Abydos(?), stèle
<i>jmy-r w'rt n thntyw</i>	« responsable de quartier des faïenciers(?) »	<i>Kbw</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r w'rt n qdw</i>	« responsable des quartiers des maçons »	<i>Dd-n(j?)</i>	Abydos(?), stèle

Sur le titre-« racine » sont adjoints principalement des corporations d'artisans. Une seule exception est à signaler ; il s'agit du titre *jmy-r w'rt n Gbty* « responsable de quartier de Coptos ». Le titre est cité sur une stèle provenant du Ouadi el-Houdi⁵³ et au regard de son complément, on peut supposer qu'il s'agit plutôt de la *w'rt* « district »⁵⁴ que l'on retrouve dans *w'rt Tprsy*, que la *w'rt* « quartier ». Il ne nous paraît toutefois pas improbable de supposer, au regard de la graphie du terme, que le titre pourrait aussi être une version « abrégée » d'un titre qui engloberait l'ensemble des artisans originaires de Coptos venus au Ouadi el-Houdi pour mener à bien une mission spécifique.

jmy-r pr

24 *jmy-r pr* suivi d'un complément sur 58 titres répertoriés à ce jour sont des références uniques⁵⁵. Ce sont :

52 La traduction de *w'rt* reste encore incertaine ; alors que W.A. Ward propose « guild », H.G. Fischer préfère « quarter » précisant « “guild” for *w'rt* (det. 𓂏 , 𓂐) assumes a type of organization for which there is no evidence. A safer translation is “quarter” (where the designated workmen assembled or performed their tasks). ». Cf. H.G. FISCHER, *op. cit.*, p. 47, n° 109-118.

53 Stèle Assouan 1485. Cf. A., SADEK, *The Amethyst Mining Inscriptions of Wadi el-Hudi I*, Warminster, 1980, p. 48-50, pl. XI.

54 Ce que J.C. MORENO GARCIA appelle « un regroupement territorial supérieur ». Cf. « Introduction : nouvelles recherches sur l'agriculture institutionnelle et domestique en Égypte ancienne dans le contexte des sociétés antiques », dans *L'agriculture institutionnelle en Égypte ancienne : état de la question et perspectives interdisciplinaires*, CRIPEL 25, 2006, p. 37.

55 Parallèlement à ces 24 individus présentant un hapax à partir de *jmy-r pr*, nous avons répertorié à ce jour 252 fonctionnaires portant le titre-« racine » sans indication complémentaire.

<i>jmy-r pr n jmy-r htmt</i>	« intendant du responsable des choses scellées »	<i>Wr-n(j)-pth</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r pr m Jnpw</i>	« intendant dans le nome d'Anubis »	<i>Nb-jt.f</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r pr '3</i>	« intendant en chef »	<i>Hnnw</i>	Deir el-Bahari, stèle
<i>jmy-r pr '3r/'rryt/'rwt(?)</i>	« intendant de l' 'rryt » (?)	<i>Wr-htp</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r pr [wr ?] m šnwt</i>	« intendant en chef dans le grenier »	<i>H'pj-df3j III</i>	Assiout, relief
<i>jmy-r pr wr n Dsd̄s</i>	« intendant en chef de l'oasis de Baharyia »	<i>Mntw-htp</i>	provenance inconnue, scarabée
<i>jmy-r pr Wsjr</i>	« intendant d'Osiris »	<i>'nh-nfr</i>	Byblos, scarabée
<i>jmy-r pr pr Pth</i>	« intendant de la demeure de Ptah »	<i>S3-nhtj</i>	Béni Hassan, relief
<i>jmy-r pr prwy-wr (?)</i>	« intendant de <i>prwy-wr</i> »	<i>Mntw-htp</i>	El-Girgaoui, inscription rupestre
<i>jmy-r pr n M3-hd̄</i>	« intendant du nome de l'Oryx »	<i>Hnmw</i>	Béni Hassan, relief
<i>jmy-r pr n h3<r-mw>(?)</i>	« intendant du parc à volailles(?) »	<i>Snb</i>	provenance inconnue, scarabée
<i>jmy-r n h3ty-'</i>	« intendant du comte »	<i>Sn-wsrt</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r pr hsb jt mhw m 'nh-t3wy</i>	« intendant du comptage de l'orge de Basse-Égypte dans Memphis »	<i>Sr-m3't</i>	Saqqara, statue
<i>jmy-r pr n htpw-ntr n Hnty(-hty ?)</i>	« intendant des offrandes divines de Khenty(-khety ?) »	<i>Htp-jw-snb</i>	provenance inconnue, scarabée
<i>jmy-r pr n htpw-ntr n Sbk Šdj̄t</i>	« intendant des offrandes divines de Sobek de Crocodilopolis »	<i>Jmn-m-h3t Nfr-jw</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r pr n htpw-ntr n Sbk Ddwt</i>	« intendant des offrandes divines de Sobek de Mendès »	<i>Snb.f</i>	provenance inconnue, scarabée
<i>jmy-r pr n Sbk Š-rsy</i>	« intendant de Sobek du Fayoum »	<i>Mry</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r pr n šnwt nt ntr</i>	« intendant du grenier du dieu »	<i>Mntw-htp</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r pr n šnwt nt hwt-ntr n Mntw m M3dw</i>	« intendant du grenier du temple de Montou dans Médamoud »	<i>Hnnw-gm.f(?)</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r pr n qm3w</i>	« intendant des vanneurs »	<i>Htp(?)</i>	Licht, scarabée
<i>jmy-r pr n Kjs</i>	« intendant de Cusae »	<i>Snb.tjff</i>	Meir, scarabée
<i>jmy-r pr n djw</i>	« intendant des Cinq »	<i>Jwy</i>	Béni Hassan, relief
<i>jmy-r pr n d3d3t</i>	« intendant de la <i>d3d3t</i> »	<i>X</i>	Ouadi Gaouasis, stèle
<i>jmy-r pr n d3d3t '3</i>	« intendant de la grande <i>d3d3t</i> »	collectif	Ouadi Hammamat, inscription rupestre

La liste de ces références uniques n'amène pas de commentaires particuliers. En effet, en complément du titre-« racine » *jmy-r pr*, on retrouve aussi bien un particulier (*jmy-r htmt*, *h3ty-*'), qu'un groupe d'individus (*qm3w*, *djw*), qu'une localisation (nome ou ville), qu'une divinité (le nom direct du dieu, de son temple ou encore des offrandes qui lui sont livrées), ou encore une institution (*'rryt*, *šnwt*, *d3d3t*, etc.). La référence unique ici semble donc plus liée aux aléas de nos connaissances actuelles des documents que le résultat d'une politique particulière de création de titres. On peut supposer qu'il a existé des intendants dans toutes les branches de l'administration égyptienne, qu'ils aient été affectés auprès d'un individu ou attaché à un lieu

(nome, ville, temple, institution), avec pour effet la possibilité de multiples créations originales à partir de la racine *jmy-r pr*.

jmy-r mš'

15 titres développés à partir de *jmy-r mš'* sont connus. 11 d'entre eux ne sont référencés qu'à une seule occasion. Il s'agit de :

<i>jmy-r mš' n Jwnj</i>	« responsable des troupes d'Ermant »	<i>X</i>	Mo'alla, relief
<i>jmy-r mš' n jty</i>	« responsable des troupes du souverain »	<i>M-s3.f</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r mš' n 'ndty</i>	« responsable des troupes du nome de 'ndty »	<i>Sn-k3y</i>	Bousiris, stèle
<i>jmy-r mš' n wh3t</i>	« responsable des troupes de l'oasis »	<i>Jnw</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r mš' n pr-nswt</i>	« responsable des troupes du <i>pr-nswt</i> »	<i>Bbj</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r mš' n Nhn</i>	« responsable des troupes de Hiérakonpolis »	<i>'nh.tjff</i>	Mo'alla, relief
<i>jmy-r mš' hr h3swt</i>	« responsable des troupes des régions montagneuses »	<i>S'nh</i>	Ouadi Hammamat, inscription rupestre
<i>jmy-r mš' n st nbt štz</i>	« responsable des troupes de tous les lieux cachés »	<i>Hty</i>	Béni Hassan, relief
<i>jmy-r mš' n Šm'w T3-mhw</i>	« responsable des troupes de Haute- et Basse-Égypte »	<i>Hty</i>	Naga ed-Deir, stèle
<i>jmy-r mš' n Kjs</i>	« responsable des troupes de Cusae »	<i>X</i>	Deir el-Gabraoui, fragment de sarcophage
<i>jmy-r mš' n Tn(j)</i>	« responsable des troupes de This »	<i>Hpw</i>	Thèbes, papyrus

Au regard des titres présentés ci-dessous, il ressort que la création d'un titre à partir de la racine *jmy-r mš'* est plus ou moins libre, et que l'adjonction de termes tels que « oasis », « régions montagneuses », ou encore l'ajout du nom d'une ville, se fait lorsqu'il apparaît nécessaire d'apporter une précision. Cette nécessité était toutefois rarement jugée absolue puisque, parallèlement aux titres développés, on connaît plus d'une centaine de références de *jmy-r mš'* seuls⁵⁶.

On peut alors ici appréhender la réalité d'un titre « unique » : *jmy-r mš'* se suffit à lui-même sauf lorsque quelques individus – 15 en l'occurrence connus pour le Moyen Empire (dont 11 avec un hapax) – ont souhaité préciser la nature de leur fonction par l'adjonction de compléments d'informations. *Jmy-r mš'* intègre alors parfaitement la sphère des titres-« racine ».

jmy-r hmw-ntr et *hm-ntr*

À une échelle bien plus importante, le titre *jmy-r hmw-ntr* rejoint les constatations proposées

56 Ces « responsables de troupe » apparaissent en majorité dans un cadre expéditionnaire (Séarab el-Khadim, Ouadi Hammamat, Ouadi el-Houdi, Ayn Soukhna, Bouhen, Tochka, etc.), parfois sur des stèles abydoniennes et plus rarement sur les parois des tombes provinciales. Près des deux tiers des individus ne portent que ce seul et unique titre sur des monuments dont ils ne sont pas propriétaires ; les autres attestations connues sont précédées d'un ou plusieurs titres de rang, le plus fréquent étant *htmty-bjty*.

pour le titre précédent d'*jmy-r mš'*. En effet, la liste des attestations des responsables des prêtres révèle de nombreuses variantes établies sur le titre-« racine ». Même s'il est évident que le titre *jmy-r ḥmw-ntr* se suffit à lui-même pour exprimer la réalité de la charge, il est régulièrement suivi d'une ou plusieurs informations complémentaires permettant de le distinguer des autres *jmy-r ḥmw-ntr*. C'est ainsi que, par exemple, dans la tombe de *S3-rnpwt* I^{er} à Qoubbet el-Haoua, on retrouve dans la même inscription biographique les titres :

jmy-r ḥmw-ntr seul ;

jmy-r ḥmw-ntr n Ḥnmw « responsable des prêtres de Khnoum » ;

jmy-r ḥmw-ntr n Stt nbt 3bw « responsable des prêtres de Satis, maîtresse d'Éléphantine ».

Dans ce cas précis, on peut supposer que lorsque n'est indiqué que le titre court *jmy-r ḥmw-ntr*, cela sous-entend que la responsabilité s'exerce automatiquement au moins sur les prêtres d'une des divinités tutélaires du nome, voire sur l'ensemble des prêtres attachés au couple divin. Un autre individu multiplie les exemples. *H'pj-df3j* I^{er} est ainsi :

jmy-r ḥmw-ntr et *jmy-r ḥmw-ntr m3'* « véritable responsable des prêtres » ; mais aussi

jmy-r ḥmw-ntr n Wsjr nb Jmnt « responsable des prêtres d'Osiris, maître de l'Occident » ;

jmy-r ḥmw-ntr n Jnpw nb Rḥt « responsable des prêtres d'Anubis, maître de Rékhet »⁵⁷ ; et enfin

jmy-r ḥmw-ntr n Wpw3wt, *jmy-r ḥmw-ntr n Wpw3wt nb S3wt* et *jmy-r ḥmw-ntr m3' n Wpw3wt nb S3wt* « véritable responsable des prêtres d'Oupouaout, maître d'Assiout », soit la divinité principale du nome.

La multiplication des compléments à la suite du titre-« racine » a pour conséquence la multiplication des références uniques :

<i>jmy-r ḥmw-ntr n Jnpw nb Rḥt</i>	« responsable des prêtres d'Anubis, maître de Rékhet »	<i>H'pj-df3j</i> I ^{er}	Assiout, relief
<i>jmy-r ḥmw-ntr n B3stt</i>	« responsable des prêtres de Bastet »	<i>H'-k3w-r'-snb</i>	Tell Basta, statue ⁵⁶
<i>jmy-r ḥmw-ntr n nbt pt</i>	« responsable des prêtres de la Maîtresse du ciel »	<i>Wh-htp C</i>	Meir, relief
<i>jmy-r ḥmw-ntr n nbt-r-dr</i>	« responsable des prêtres de la Maîtresse-du-tout »	<i>Wh-htp A</i>	Meir, relief
<i>jmy-r ḥmw-ntr n Ḥwt-hr nbt t3wy</i>	« responsable des prêtres d'Hathor, maîtresse des deux terres »	<i>Wh-htp</i>	Meir, statue
<i>jmy-r ḥmw-ntr Ḥwt-Sḥm</i>	« responsable des prêtres de Diospolis Parva »	<i>Sn-wsrt</i>	El-Kab, statue
<i>jmy-r ḥmw-ntr n Ḥr</i>	« responsable des prêtres d'Horus »	<i>Ntr-nḥt</i>	Béni Hassan, relief
<i>jmy-r ḥmw-ntr H' Sn-wsrt</i>	« responsable des prêtres de H' Sn-wsrt »	<i>K3y</i>	El-Berchah, relief
<i>jmy-r ḥmw-ntr n Šdty</i>	« responsable des prêtres de Crocodilopolis »	<i>Jb-j'</i>	provenance inconnue, stèle

57 Quatre de ses prédécesseurs de la XI^e dynastie dans le nome portaient le titre de *jmy-r ḥmw-ntr n Jnpw nb R-grrt*.

Ces exemples montrent qu'il est possible de « créer » autant de titres à partir de *jmy-r hmw-ntr* qu'il existe de noms de divinités, de lieux de cultes des divinités, de noms de villes dans lesquelles un sanctuaire à la divinité est fondé, et d'épithètes adjointes aux noms de ces divinités⁵⁹.

jmy-r st et *jry- t*

Le titre *jmy-r st* a déjà fait l'objet de plusieurs analyses ayant abouti au constat que « the title *jmj-r3 st* is often found with an additional expression »⁶⁰ et que le porteur du titre était en partie chargé des différentes chambres de stockage alimentaire⁶¹. Sur les 19 titres recensés à ce jour ayant pour titre-« racine » *jmy-r st*, 10 ne sont connus que par une seule référence. C'est le cas des :

<i>jmy-r st q</i>	« responsable d'entrepôt "qui a accès" »	<i>W3h-k3</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r st q n t dqr</i>	« responsable d'entrepôt "qui a accès" au département des fruits »	<i>Jmn-m-h3t</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r st n t jrtt</i>	« responsable d'entrepôt du département du lait »	<i>Nhy</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r st wr n t dqr</i>	« responsable d'entrepôt en chef du département des fruits »	<i>Rn-snb</i>	Abydos, stèle
<i>jmy-r st m pr Mntw</i>	« responsable d'entrepôt dans la demeure de Montou »	<i>S3-mntw-wsr</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jmy-r st mdt</i>	« responsable d'entrepôt du parc d'engraissement du bétail »	<i>Wr-sy-htp</i>	provenance inconnue, sceau
<i>jmy-r st hnqt</i>	« responsable d'entrepôt de la bière »	<i>Rn-snb</i>	Abydos, stèle ⁶⁰
<i>jmy-r st hsty</i>	« responsable d'entrepôt des deux jarres »	<i>Kmn.j</i>	Thèbes, boîte à cosmétiques
<i>jmy-r st n hntj</i>	« responsable d'entrepôt du <i>hntj</i> »	<i>Snb</i>	Abydos, stèle

58 Cet exemple montre à quel point les résultats obtenus par l'étude des titres doivent être analysés avec prudence. En effet, sur le même document, à savoir la statue de *H'-k3w-r'-snb* mise au jour à Tell Basta, on retrouve aussi bien le titre *jmy-r hmw-ntr n B3stt* que le titre (répété deux fois) de *hm-ntr B3stt*, soit simple « prêtre de Bastet ». N'apparaissant pas dans le cadre d'un récit autobiographique dans lequel l'ensemble d'une carrière pourrait être développé, on peut alors supposer que, soit *H'-k3w-r'-snb* portait réellement l'un des deux titres présentés, la mention du deuxième relevant alors d'une « erreur d'écriture », soit il était possible de porter en même temps le titre de prêtre d'une divinité et le titre exprimant la responsabilité sur l'ensemble des prêtres attachés à cette divinité.

59 Le constat est le même pour le titre *hm-ntr* suivi du nom d'une ou plusieurs divinités. On observe en effet que près d'un tiers des titres composés sur la racine *hm-ntr*, soit une soixantaine en tout pour le Moyen Empire, ont une unique référence. On peut facilement imaginer que ce nombre peut être multiplié par le nombre de divinités égyptiennes...

60 W. GRAJETZKI, *Two Treasurers of the Late Middle Kingdom*, BAR-IS 1007, 2001, p. 53.

61 *Ibid.*, p. 52 : « The title *jmj-r3 st* is well-attested in the time of the Old Kingdom and is also very common in the Middle Kingdom. It is known from the royal court and is also well-attested at provincial courts (...) the *jmj-r3 st* was partly in charge of the different chambers of food production. He might have been the direct head of this part of administration with the *wdpw* under him ».

L'existence de références uniques composées sur *jmy-r st*, au moins lorsqu'elles sont suivies du 't « département » ne nous paraît pas exacte. En effet, si l'on compare le nombre d'hapax par rapport aux nombres de titres similaires aux références multiples, on peut remettre sérieusement en doute la réalité de cette singularité. Concrètement, le *jmy-r st n 't* est ainsi répertorié dans plusieurs départements : 't *dqr* « département des fruits » (au moins 3 références connues), 't *hnqt* « département de la bière » (au moins 8 références), 't *jrjt* « département du lait », 't *jwfw* « département de la viande » (au moins 3 références) et 't *t* « département du pain » (au moins 3 références). Il est donc improbable que, au sein de l'administration du *šn 't*, tous les départements alimentaires aient possédé plusieurs administrateurs à l'exception du département du lait qui n'en aurait connu qu'un seul tout au long de son existence à travers le titre unique *jmy-r st n 't jrjt*. Nous nous trouvons confrontés là à l'exemple même de la lacune documentaire. Un constat similaire peut s'appliquer aux titres *jry- 't wdpw* suivis d'un département : *jry- 't wdpw n 't jwfw* « préposé au département et régisseur du département de la viande » (*Qqj*, Abydos, stèle), *jry- 't wdpw n 't hnqt* « préposé au département et régisseur du département de la bière » (*Jj-m-htp*, Byblos, scarabée) et *jry- 't wdpw n 't dqr* « préposé au département et régisseur du département des fruits » (*Rn-snb*, Abydos, stèle). On suppose en toute logique que ces départements ont connu plus d'un régisseur à leur tête.

En règle générale, le titre *jry- 't* suivi d'un complément est très fréquent puisque l'on connaît à ce jour une quarantaine de titres, dont 13 ne sont référencés qu'une seule fois et sont attachés aussi bien à des individus, qu'à des groupes d'individus ou encore des lieux spécifiques :

<i>jry- 't n jmy-r pr wr</i>	« préposé au département de l'intendant en chef »	[...]- <i>nhy</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't n jmywt-hzt</i>	« préposé au département des Ancêtres »	<i>Spj</i>	Illahoun (?), stèle
<i>jry- 't 'zmw</i>	« préposé au département des Asiatiques »	<i>Hrj-wzh</i>	provenance inconnue, stèle
<i>jry- 't n wzhly</i>	« préposé au département du portique »	<i>Sz-hnty-hty</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't wr</i>	« préposé-du-département en chef »	<i>Hnty</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't rthyw</i>	« préposé au département des boulangers »	<i>Mkt</i>	Béni Hassan, relief
<i>jry- 't n hz-r-mw</i>	« préposé au département du parc à volailles »	<i>Nhtj</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't n sz n pr n jmy-r htmt</i>	« préposé au département du parc à bestiaux du domaine du responsable des choses scellées »	<i>'nh-rn</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't hrp kwt</i>	« préposé au département du contrôleur des travaux »	<i>Htpj</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't sbzy n 't hnkt</i>	« préposé au département du maître(?) du département des ... » ⁶¹	<i>Kmhw</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't n šn 'n htpw-ntr</i>	« préposé au département de l'entrepôt des offrandes divines »	<i>Mjq-wr(?)</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't thw</i>	« préposé au département de l'ivresse(?) »	<i>Snb</i>	Abydos, stèle
<i>jry- 't n d3d3wy</i>	« préposé au département du double pavillon / pavillon double (?) »	<i>Jppj</i>	Abydos, stèle

62 La question d'une erreur de graphie marquée par l'absence de *n 't* et d'un rapprochement avec le titre *jmy-r st n 't hnqt* « responsable d'entrepôt du département de la bière », plusieurs fois attesté tout au long de la XIII^e dynastie, nous semble pertinente.

On peut ajouter que les 3 références uniques de *jry-‘t wdpw*, les 10 références uniques de *jmy-r st* suivies d’un complément, et les 13 références uniques de *jry-‘t n ...* font figure d’exception face aux 33 *jry-‘t wdpw*, au plus de 60 *jmy-r st*, et surtout aux 113 *jry-‘t* connus pour l’ensemble du Moyen Empire.

Nous pouvons en conclure que, comme les titres *jmy-r mš‘* et *jmy-r hmw-ntr* étudiés précédemment, *jmy-r st*, comme *jry-‘t* seul ou suivi de *wdpw*, sont des titres qui se suffisent à eux-même et qui ne nécessitent pas l’adjonction systématique d’un complément pour exprimer la réalité de la fonction. Ceci aboutit malheureusement à accentuer notre méconnaissance de certains aspects de l’administration égyptienne car, très souvent, en l’absence de contextes extrêmement précis, il est impossible de savoir dans quel(s) département(s) ou encore auprès de quel(s) individu(s) la fonction était exercée. L’exemple de *Kmḥw* illustre parfaitement notre propos : sur la statue Caire CG 482 retrouvée dans la nécropole Nord d’Abydos, son propriétaire porte le titre de *jry-‘t sbzy* sans précision du lieu dans lequel il exerçait sa fonction. Ce lieu serait resté définitivement inconnu si, parallèlement à la statue, n’avait pas été découverte à Abydos la stèle Caire CG 20725 sur laquelle *Kmḥw* précise qu’il a exercé cette fonction dans le département de la lingerie / des approvisionnements(?) (*‘t hnkt*).

Conclusions

Plusieurs des exemples présentés ci-dessus révèlent que, fréquemment, le choix pouvait se porter soit sur la version courte d’un titre, soit sur une version développée de ce même titre. Ce phénomène, déjà bien connu et remarqué individuellement dans certaines études prosopographiques antérieures, est ici révélé à grande échelle. Un schéma se dessine alors : au sein de la titulature d’un individu, on peut retrouver le titre-« racine » seul, à savoir le titre qui sera en mesure d’exprimer la fonction générale exercée par le propriétaire de la titulature, ou ce même titre-« racine » auquel sera adjointe une information complémentaire. Cette adjonction varie selon la nature du titre-« racine » : en règle générale, *jmy-r ‘hnwty* et *jmy-r w* sont suivis d’une institution, *jmy-r w‘rt* est suivi d’une corporation d’artisans, *jmy-r mš‘* est suivi d’un lieu, *jmy-r hmw-ntr* et *hm-ntr* sont suivis d’une divinité, *jmy-r st* et *jry-‘t* sont suivis de lieux de stockage alimentaire.

Ces titres courts se suffisent donc à eux-mêmes pour exprimer la fonction ; toutefois, l’adjonction de repères géographiques, de noms d’institutions et de noms de divinités découle du besoin de contextualiser le titre. C’est ainsi que *Jhy* sous Amenemhat I^{er} porte essentiellement le titre *jmy-r jpt nswt* dans la majorité des séquences de titres, aussi bien sur les parois du mastaba, que sur les statues nord et sud, ou que sur la stèle fausse-porte de sa tombe à Saqqara ; toutefois, il ressentit le besoin d’indiquer une fois qu’il fut le « véritable responsable du “harem” royal » (*jmy-r jpt nswt m3‘*) et une fois sur la stèle fausse-porte qu’il fut « responsable du “harem” royal de Licht » (*jmy-r jpt nswt Šhtp-jb-r‘ Jt-t3wy*), précisant ainsi qu’il exerça réellement sa fonction

63 Cette traduction est plus qu’incertaine, les traductions du terme *hnkt* allant du « lin » (ou « lingerie », *AnLex* II, 78.2737) aux « approvisionnements » (S. QUIRKE, *Titles and Bureaux of Egypt 1850-1700 BC, Egyptology* 1, 2004, p. 72), en passant par « la cuisine » (W.A. WARD, *op. cit.*, n° 486).

dans la nouvelle capitale du pays. Plusieurs autres exemples de ce type sont connus : *S'nh* sous le règne de Montouhotep II portait en parallèle les titres *jmy-r mš'*, *jmy-r mš' hr h3swt* et *jmy-r mš' n t3 pn r-dr:f* sur deux inscriptions du Ouadi Hammamat⁶⁴ ; *Jn-jt.f* sous Amenemhat I^{er} était simplement « responsable d'équipe » (*jmy-r tst*), mais aussi « premier responsable d'équipe » (*jmy-r tst tpy*) et « premier responsable d'équipe de chaque berger du petit bétail » (*jmy-r tst tpy n mnjw nb 'wyt*) sur un seul et même document⁶⁵. Enfin, *Jmn-m-h3t* sous le règne d'Amenemhat II est aussi bien un « responsable des bovidés » (*jmy-r jhw*) qu'un « responsable des bovidés dans le pays entier » (*jmy-r jhw m t3 r-dr:f*) sur la stèle 2927 du Kestner Museum d'Hanovre⁶⁶. Les exemples de ce type peuvent être multipliés, mais en conclusion, il convient de citer celui qui illustre le mieux notre propos et qui a déjà été longuement analysé ci-dessus, à savoir le titre *jmy-r hmw-ntr* qui est très souvent présenté seul, mais tout aussi souvent suivi du nom d'une divinité, voire de la mention du temple de la divinité et de sa localisation⁶⁷.

Cette liberté créative varie donc principalement en fonction du besoin de contextualisation. Il s'agit souvent en premier lieu d'une mise en contexte géographique. C'est notamment le cas pour *S3-rnpwt I^{er}* qui propose une série de titres dans lesquels les références au 1^{er} nome de Haute-Égypte et à la frontière méridionale du pays sont fréquentes (*T3-sty*, *3bw* et *r-'3 h3swt* notamment) ou encore *Mntw-htp*, le vizir de Sésostri I^{er}, qui développe un ensemble de titres directement en lien avec Karnak (*Jpt-Swt*) et son temple (*pr Jmn*). Les exemples dans lesquels le besoin d'apporter une indication géographique se multiplie dès lors que l'on prend en compte tous les titres spécifiques à une région, un nome, une ville. Pour ne citer qu'un exemple, les titres de *hry-tp '3* + nome sont, par définition, uniques dans un contexte géographique précis, même s'ils peuvent être portés par plusieurs individus au sein du nome.

Le contexte géographique doit parfois être associé à un cadre chronologique pour expliquer l'existence de certains hapax. Dans ce cas de figure spécifique, on retrouve *Jp* à El-Saff sous Montouhotep II qui ne porte pas de titres uniques à proprement parler mais dispose de titres connus à l'Ancien Empire et qui n'apparaissent qu'à une seule occasion au Moyen Empire. C'est clairement le contexte chronologique, soit la période charnière entre la Première Période intermédiaire et le début estimé du Moyen Empire, qui crée cette singularité⁶⁸.

Enfin, on connaît une série d'attestations uniques de titres liée au choix fait par certains individus de privilégier tel ou tel aspect de leur carrière. Cette option intervient en particulier lorsque le statut de la personne est élevé et que ses fonctions se sont diversifiées et multipliées tout au long de son existence. Ainsi, *Mntw-htp* a proposé plusieurs hapax en association avec ses fonctions vizirales (*jmy-r wsh't*, *hry-tp n kmwt dšrwt* et *hrp wrw Šm 'w Mhw*) alors que le vizir *Jmn-m-h3t* insiste sur sa gestion des biens du pays en associant le titre unique *jmy-r ht nbt m t3 pn r-dr:f* au titre plusieurs fois cité aux XI^e et XII^e dynasties *jmy-r ddt pt qm3t t3*. Dans

64 J. COUYAT et P. MONTET, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammamât*, MIFAO 34, 1912-1913, p. 32-33, pl. III (inscription n° 1) et p. 114 (inscription n° 241).

65 Stèle Londres, British Museum BM EA 1628. Cf. *HTBM* V, Londres, 1914, pl. 1 ; D. FRANKE, « The good Shepherd Antef (Stela BM EA 1628) », *JEA* 93, p. 149-174, pl. VI.

66 R. DRENKAHN, *Ägyptische Reliefs im Kestner-Museum Hannover*, Hanovre, 1989, n° 21, p. 72-74.

67 Cf. *supra* et en particulier la multiplication des versions développées dans les textes biographiques de *S3-rnpwt I^{er}* et *H'pj-dfzj I^{er}*.

68 Cf. *supra*.

un contexte local, on note ainsi que *S3-rnpwt I^{er}* a décrit une des charges liées à sa fonction de nomarque en juxtaposant titres, épithètes et récits autobiographiques : « le supérieur des sceaux (*hry db wt*), le responsable de tous les tributs-*g3wt* de l'Entrée des pays étrangers en tant qu'Ornement royal (*jmy-r g3wt nb(w)t r- 3 h3swt m hkr-nswt*) et celui à qui on faisait rapport des productions-*jnw* du pays Medja en tant que tributs-*b3kw* des princes des pays étrangers »⁶⁹. Toutefois, cet exemple nous révèle que la réalité des titres, tels qu'ils sont présentés par *S3-rnpwt* dans ce contexte narratif, paraît pouvoir être clairement remise en cause puisqu'on peut en effet, ici, envisager que l'usage de titres-« racine » commençant par *jmy-r* ou encore *hry* dans la narration ne servirait qu'à exprimer un statut dans le cadre d'une activité précise et non une fonction définie par un titre ou une titulature. En clair, il ne s'agirait plus réellement de titres administratifs même si tous les éléments qui les composent pourraient le laisser paraître.

L'étude des hapax dans les corpus de titres illustre enfin parfaitement notre connaissance actuelle du développement de l'administration au Moyen Empire. Le nombre de titres recensés dans un règne et le pourcentage d'hapax dans cet ensemble de titres suivent les grandes étapes définies de la politique administrative égyptienne (cf. tableau 2). Ainsi, les cinq règnes sous lesquels sont développés le plus d'hapax appartiennent tous à la période de formation du Moyen Empire : Montouhotep II, Montouhotep III, Montouhotep IV, Amenemhat I^{er} et Sésostri I^{er}. Cette période de fort développement institutionnel rend nécessaire la création de titres permettant d'exprimer les métiers, les fonctions ou encore les missions temporaires alors créés. L'apogée de ce développement administratif semble atteint sous le règne de Sésostri I^{er}. Toutefois, on note que la création de titres particuliers perdure au cours du règne d'Amenemhat II, mais disparaît presque totalement sous celui de Sésostri II. Enfin, la réapparition d'hapax sous les règnes de Sésostri III et surtout d'Amenemhat III semble être le reflet d'une nouvelle réforme de l'administration mise en œuvre à la fin de la XII^e dynastie.

Règne(s)	Nombre de titres recensés dans le règne	% par rapport à l'ensemble des 1326 titres référencés	Classement	Nombre d'hapax recensés dans le règne	% des hapax par rapport au total des titres recensés dans le règne	Classement	% des hapax par rapport à l'ensemble des 1326 titres	Classement
Antef II	11	0,83 %	24	1	9,10 %	18	0,08 %	21
Antef II – Antef III	4	0,30 %	31	0	0 %	—	0 %	—
Antef II – Antef III – Montouhotep II	3	0,23 %	34	0	0 %	—	0 %	—
Antef III	1	0,08 %	37	1	100 %	—	0,08 %	21
Montouhotep II	64	4,83 %	11	17	26,56 %	3	1,28 %	5
Montouhotep II – Amenemhat I (?)	9	0,68 %	26	1	11,11 %	16	0,08 %	21
Montouhotep III	11	0,83 %	24	3	27,27 %	2	0,23 %	17
Montouhotep IV	34	2,56 %	17	9	26,47 %	4	0,68 %	11
Amenemhat I	103	7,77 %	5	25	24,27 %	5	1,89 %	3

69 Qoubbet el-Haoua, tombe n° 36, inscription biographique en façade doublée à l'intérieur de la tombe. *Urk.* VII, 1, 20 – 2, 1.

Amenemhat I – Sésostris I	35	2,64 %	16	3	8,57 %	19	0,23 %	17
Sésostris I	300	22,62 %	1	92	30,67 %	1	6,94 %	1
Sésostris I – Amenemhat II	21	1,58 %	20	4	19,05 %	7	0,30 %	16
Amenemhat II	129	9,74 %	3	19	14,73 %	10	1,45 %	4
Amenemhat II- Sésostris II	74	5,59 %	9	12	16,22 %	8	0,90 %	7
Amenemhat II – Sésostris II – Sésostris III	21	1,58 %	20	3	14,29 %	13	0,23 %	17
Amenemhat II – Sésostris II – Sésostris III – Amenemhat III	7	0,53 %	27	0	0 %	—	0 %	—
Sésostris II	31	2,34 %	18	1	3,23 %	26	0,08 %	21
Sésostris II- Sésostris III	55	4,15 %	14	8	14,55 %	11	0,60 %	12
Sésostris III	76	5,73 %	8	11	14,47 %	12	0,83 %	9
Sésostris III- Amenemhat III	62	4,68 %	12	12	19,36 %	6	0,90 %	7
Amenemhat III	200	15,08 %	2	26	13 %	14	1,97 %	2
Amenemhat III – Amenemhat IV	6	0,45 %	28	0	0 %	—	0 %	—
Amenemhat IV	51	3,84 %	15	3	5,88 %	24	0,23 %	17
Amenemhat- Sobekhotep Sékhemrê- Khoutaouy	6	0,45 %	28	0	0%	—	0 %	—
Amenemhat- Senbef Sékhemkarê	4	0,30 %	31	0	0 %	—	0 %	—
Sobekhotep Khaânkrê	3	0,23 %	34	0	0 %	—	0 %	—
Ougaf Khoutaouyrê	1	0,08 %	37	0	0 %	—	0 %	—
Khendjer Ouserkarê	60	4,52 %	13	6	10 %	17	0,45 %	13
Khendjer Ouserkarê – Néferhotep Khasékhemrê	4	0,30 %	31	0	0 %	—	0 %	—
Sobekhotep Sékhemrê- Séouadjtaouy	95	7,16 %	6	11	11,58 %	15	0,83 %	9

Sobekhotep Sékhemrê-Séouadjtaouy – Néferhotep Khasékhemrê	23	1,73 %	19	1	4,35 %	25	0,08%	21
Sobekhotep Sékhemrê-Séouadjtaouy – Sobekhotep Khanéferrê	15	1,13 %	22	1	6,66 %	23	0,08 %	21
Néferhotep Khasékhemrê	111	8,37 %	4	17	15,31 %	9	1,28 %	5
Néferhotep Khasékhemrê – Sobekhotep Khanéferrê	84	6,33 %	7	6	7,14 %	22	0,45 %	13
Sobekhotep Khanéferrê	71	5,35 %	10	6	8,45 %	20	0,45 %	13
Ibia Ouahibrê	12	0,90 %	23	1	8,33 %	21	0,08 %	21
Sobekhotep Ini Merhotepre	5	0,38 %	30	0	0 %	—	0 %	—
Merdjefarê	2	0,15 %	36	0	0 %	—	0 %	—

Tableau 2. Présentation générale des analyses statistiques développées pour les rois des XI^e, XII^e et XIII^e dynasties

* **Nathalie Favry**

Centre de Recherches Égyptologiques de la Sorbonne (Université de Paris-Sorbonne)

UMR 8167 Orient & Méditerranées – Équipe « Mondes Pharaoniques »

nathalie.favry@paris-sorbonne.fr

Claire SOMAGLINO, Pierre TALLET

A campaign in Nubia during the Ist Dynasty: the Gebel Sheikh Suleiman Nagadian scene as prototype and model

This paper aims to re-examine the well known but surprisingly little studied relief of Gebel Sheikh Suleiman in Nubia, at the North end of the Second Cataract, near the Middle Kingdom sites of Kor and Buhen. The article consists of a comprehensive study of all the representations and inscriptions written on the block, from early Egyptian history to the Middle Kingdom and beyond. The authors suggests that the main scene be dated to the reign of king Djer of Dynasty I, but on different premises from those given by Arkell, who first published the relief in 1950. It also appears that the iconography of the scene was carefully chosen and is extremely close to that displayed on the main monuments of early Egyptian kingship, in an attempt to express Egyptian domination over an area previously ruled by the A-Group.

Camille GANDONNIÈRE

Hunters and groups of hunters from the Old to the New Kingdom

Archaeozoological data from different sites of the Nile Valley show that hunting remained part of the Egyptian economy after agriculture and animal husbandry became prevalent. Several Egyptian words refer to hunters according to their specificities and their environment: *nw.w*, hunters specializing in hunting in the desert; *mḥw.w*, who lived in marshes and *msnw.w*, « harpooners ». From the Old to the New Kingdom the existence of groups of hunters is assumed from administrative titles referring to their management. Prosopographical data show that hunters were linked to various institutions, especially the House of Amun in the New Kingdom. *Nw.w* hunters also played a role as « rangers » in deserts, particularly to secure mining expeditions.

Nathalie FAVRY

Hapax in the corpus of titles of Middle Kingdom

A survey of Middle Kingdom titles reveals that an important proportion of titles have been recorded only once (hapax). Indeed, they stand for approximately 40% of the 1326 titles known to this day. The majority of them (73%) are dated to the reigns of Mentuhotep II, Mentuhotep III, Mentuhotep IV, Amenemhat I and Senusret I, just after the First Intermediate Period when Egyptian administration underwent considerable development. Several strings of titles for senior officials from central or local administration have been analyzed, as well as a series of isolated hapax. These reveal that there was one favored short version of a title (the title-“root”) or a variant of this same title-“root”, to which was added a geographical, chronological or

institutional indication. These latter additions vary according to the context: to quote only a few examples, Ihy specified that he was “overseer of the royal “harem”” in the new capital Lisht under Amenemhat I, Mentuhotep insisted on his particular relation with Karnak and his temple under the reign of Senusret I, and every “overseer of priests” felt the need to specify in which temple or on behalf of which deity he exercised his authority.

Adeline BATS

Hp-law in the thought and society of Middle Kingdom

Hp-law is attested in Egyptian sources from Early Middle Kingdom onwards. In literary texts the term is mentioned in association with the concept of Maat, and refers to the maintenance of the equilibrium of society. In funerary contexts law is subjected to the concept of Maat and associated with the survival of the deceased in the afterlife. However, the term *hp* is most often found in administrative contexts, to which it provides a legal framework. Some officials are in charge of it as well. Within epithets the mention of *hp* emphasizes proximity to the royal person as well as the possession of all moral virtues necessary to a man of quality. The *hp-law* stands for a moral reference necessary to ensure the proper functioning of pharaonic society.

Frédéric PAYRAUDEAU

The Shabaqo-Shabataqo succession

This article discusses the recent proposal by M. Banyai for reversing the reigns of Shabaqo and Shabataqo of Dynasty 25. It is certainly possible to find good reasons for considering Shabataqo as the first king of this dynasty in accordance with Manetho’s text. Nevertheless, the coregency between this king and Shabaqo as well as between the latter and his own successor Taharqo cannot be sustained. Moreover, the genealogical position of the two kings may not be reversed in view of the epigraphic data. A provisional chronology is suggested, with an accession-year of Shabaqo in 714 and his conquest of Lower Egypt in 712.

Felix RELATS MONTSERRAT

Sign D19: In search of the meaning of a determinative (1) - The form of the sign

D19 is considered in most studies as the representation of a human nose seen from the side. This sign is used as a determinative for terms related to the semantic field of the nose (*fnḏ*), smell (*sn*), respiration (*ssn*) or emotions (*rš*). In order to reconsider the uses of this hieroglyph, the author starts with a palaeographical study of its occurrences. This survey shows that an identification of this sign with a nose only is inadequate. The referent-object of D19 evolves during history. This can be explained through carving style and graphic influence from other signs. This article retraces the history of this sign referring successively to a canine snout, a human nose and an ox snout. A second article will follow, devoted to the linguistic uses of D19.